

## Bloc-notes

Paul Lefebvre

---

Number 21 (4), 1981

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/29085ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

### ISSN

0382-0335 (print)

1923-2578 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this document

Lefebvre, P. (1981). Bloc-notes. *Jeu*, (21), 208–210.

par paul lefebvre

## **et voilà que « le devoir » n'aime pas notre nom**

En page 22 du cahier Culture et société du *Devoir* du samedi 3 octobre dernier, paraissait un article non signé intitulé: « la Vie littéraire — Michel Tremblay à Concordia ». Intéressant sujet mais pour qui avait lu *The Gazette* du 19 septembre précédent, ce texte rappelait fâcheusement un article de Maureen Peterson sur le même sujet. Évidemment, le plan de l'article n'est pas le même mais lorsqu'on s'attaque aux propos mêmes de Tremblay, ceux du *Devoir* apparaissent clairement comme des traductions de ceux parus dans *The Gazette*. Mais nous n'écrivons pas cela pour le simple plaisir de jouer aux redresseurs de torts ou aux pourfendeurs de plagiaires. Mais parce que nous nous sentons un peu lésés. Car dans *le Devoir*, on peut lire: « En plus, Tremblay se transformera en critique d'opéra, cette saison, pour un trimestriel de théâtre québécois. » Ce trimestriel, c'est *Jeu*. Et dans *The Gazette*, nous étions nommés (et même qualifiés: « *an excellent theatrical review* »). Nous n'en demandons pas autant à l'auguste journal de la rue du Saint-Sacrement, mais lorsqu'il publie une information qui nous concerne, nous préférons être nommés.

## **valeureux provisoires**

Lors de l'assemblée plénière des États généraux du théâtre professionnel au Québec, qui a eu lieu le lundi 9 no-

vembre dernier, a été élu un comité provisoire préalable au Conseil québécois du théâtre. Ce comité provisoire est composé de: Alain Fournier, Pierre Labrie, Michel Breton, Daniel Simard, Claude Pelletier, Olivier Reichenbach, Jean-Léon Rondeau, Michelle Craig et Marjolaine Jacob.

## **en espérant que tout cela ne tombe pas à plat**

En janvier 1980, le ministère des Affaires culturelles a acheté, à Hull, la Maison Ville-Joie pour en faire un centre de production et de création pour les artistes de l'Outaouais de toutes les disciplines (théâtre, musique, arts visuels, danse). Depuis, plus rien; aucun aménagement. Les travailleurs culturels de l'Outaouais, sous-équipés, ont perdu patience et le 28 septembre, ont décidé d'occuper la Maison Ville-Joie jusqu'à ce que le gouvernement pose un geste concret pour l'aménagement des lieux. À suivre.

## **une première maison de la culture à Montréal**

Si nous comprenons bien, les maisons de la culture, à Montréal, sont des bibliothèques revampées. C'est à celle sise dans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve, au coin des rues Pie IX et Ontario, qu'est échu l'honneur de devenir, le 20 octobre dernier, la première maison de la culture à Montréal. Le maire Drapeau et son ombre, M. Yvon Lamarre, ainsi que M. Clément Richard,

ministre des Affaires culturelles étaient là pour inaugurer l'endroit et profiter de l'occasion pour écouter un petit concert du Quatuor Préfontaine. On prévoit y organiser du cinéma (pour enfants et pour adultes), de l'animation culturelle pour enfants, des conférences, des concerts. Et peut-être même du théâtre.

#### **association des marionnettistes du québec**

Le 26 septembre dernier était fondée l'Association des Marionnettistes du Québec. Le but de cette association est de « promouvoir les contacts entre les marionnettistes du Québec afin de rendre possible un échange de leurs expériences et de contribuer au développement et à l'approfondissement de la théorie et de la pratique de la marionnette ». Le premier conseil d'administration est composé de Pierre Tremblay (président), André Viens (vice-président), Josée Campanale (secrétaire), Michel P. Ranger (trésorier) et Jacynthe Chabot (publiciste). Pour plus de renseignements, communiquer avec: Pierre Tremblay, 4365 rue St-André, Montréal, H2J 2Z5, tél.: (514) 526-0370; ou Josée Campanale, 670 rue Père Marquette, Québec, G1S 1Z9, tél.: (418) 681-6956.

#### **les sous du c.a.c.u.m.**

Voici comment le Conseil des arts de la communauté urbaine de Montréal a distribué les 370 559 \$ qu'il accorde cette année au Théâtre. Notons que la Musique a reçu la part du lion avec 483 100 \$ et que le Ballet (qu'est-ce que le C.A.C.U.M. a contre le mot danse?) a hérité de 186 000 \$. Les directions des théâtres francophones, suivant la directive de l'Association des directeurs de théâtre, refusent toujours de soumettre les textes des créations pour approbation préalable, ce qui explique, dans certains cas, la faiblesse du montant reçu. Par contre, les directions des théâtres anglophones (ils ne sont pas membres de

l'A.D.T.) se soumettent à cette mesure pourtant absurde; remarquez que cela leur rapporte.

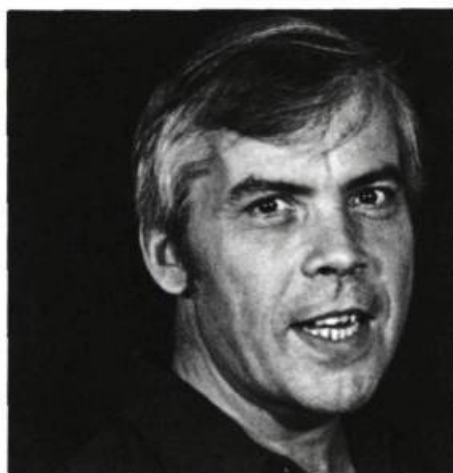
Compagnie de Quat'sous	6 006
Fonds de productions du Monument National	30 000
Illyria (Phoenix Theatre)	12 000
Comédie Nationale	7 788
Compagnie Jean Duceppe	6 832
Fondation Centaur pour les arts d'interprétation	75 000
Fondation du Centre Bronfman des arts d'interprétation	40 000
Théâtre du Nouveau Monde	49 107
Nouvelle Compagnie Théâtrale	40 000
Théâtre international de Montréal (la Poudrière)	30 000
les Marionnettes de Montréal	10 000
Théâtre du Rideau Vert	50 826
Théâtre Populaire du Québec	10 000
Théâtre sans fil	3 000



Jean-Louis Roux.

### **petit lais**

En l'an trentième de son âge  
Que toutes ses hontes eût bues,  
Ni du tout fol, ni du tout sage  
Non obstant maintes peines eues,  
Le vénérable Téhènème  
Voit son fondateur le quitter.  
Messire Roux lègue problèmes  
Et maints tracas pécuniers  
Au bon messire André Pagé,  
À la Maison presque étranger.



André Pagé.

---

### **« jeu 20 »: correctifs**

En page 67, à la 5e ligne du dernier paragraphe, il aurait fallu lire « ce devait être » et non « ce fut ». )

En page 70, à la 6e ligne du dernier paragraphe, il faut remplacer « environnement » par « animation ».

En page 75, dans la réponse à la 1ère question, à la ligne 5, il faut lire « mise en scène du vécu » et non « mise en scène vécu ». À la ligne 7, « gens » au lieu de « jeunes ».

### **la rédaction**

---